parcoursic

# Cahier-outil

## du thésard

© Dessins : Mathilde Rouger

## en Sciences de l'Information et de la Communication.

Version 3. Juin 2008.

http://parcoursic.free.fr/

# MANIFESTE DE L'ASSOCIATION PARCOURSIC

**Parcoursic est une association loi 1901 dont le but est de favoriser les échanges entre jeunes chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).** Elle a été fondée par Camille Laville, Laurence Leveneur et Aude Rouger, trois jeunes chercheuses en SIC qui constituaient le comité d'organisation des premières journées d'études Parcoursic (Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, La Plaine Saint-Denis, 23, 24 et 25 avril 2007).

Cette initiative vise à promouvoir, transmettre et partager les réflexions menées par les jeunes chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels de ce champ disciplinaire, à les réunir autour de questionnements méthodologiques, épistémologiques et pratiques, à mutualiser et décloisonner leurs savoirs et à les rendre accessibles à tous, au-delà des appartenances universitaires et des objets de recherche.

**Afin de mener à bien ces objectifs, l'association met en œuvre une série d'actions organisées en trois volets :**

**1. L'organisation de journées d'études annuelles** visant à promouvoir et à encourager les travaux des participants, en leur assurant une audience élargie. Ces journées ont également pour objectif de favoriser les échanges autour des réflexions menées par les acteurs de ce champ interdisciplinaire, à l'occasion de débats vifs et enrichissants. L'association a été fondée à la suite de la première édition de ces journées (2007). Les éditions suivantes seront organisées en partenariat avec des comités locaux situés dans différentes villes françaises. La deuxième aura lieu à l'Université Lille 3 les 18, 19 et 20 juin 2008.

**2. Une activité de publication**, qui se traduit essentiellement par trois projets distincts :

- **La publication d'actes faisant suite aux journées d'études Parcoursic**. Les journées 2007 donneront lieu à la publication d'un ouvrage collectif. Publication prévue en 2008.
- **Le *Cahier-outil du thésard en Sciences de l'Information et de la Communication***, rédigé par l'équipe de l'association Parcoursic dans le but de regrouper des informations pratiques concernant le financement de la thèse, la carrière d'enseignant-chercheur, les revues en SIC ou encore les adresses utiles au sein de ce champ. Diffusé pour la première fois au moment de la première édition 2007 des journées d'études Parcoursic, ce cahier-outil s'adresse particulièrement aux doctorants et jeunes chercheurs, mais aussi aux étudiants en master intéressés par la formation doctorale, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs désireux d'informer leurs étudiants. Il est mis en ligne sur le site internet de l'association (voir ci-dessous).
- **Les éditions Parcours(sic)**, avec une collection d'essais initiée en 2007 pour prolonger les activités de l'association. Cette collection s'ouvre, au-delà du champ des SIC, à la communauté des chercheurs en sciences humaines et sociales. Elle souhaite interroger, sous la forme de textes courts, la place des sciences, leurs objets, leurs méthodes et leurs écritures. Premier ouvrage publié au sein de la collection : Frédéric Lambert, *L'écriture en recherche*, Paris, Parcours(sic) éditions, 2007.

**3. Une activité de diffusion d'informations et d'échanges sur internet**, à travers trois outils :

- **Un site internet** (http://parcoursic.free.fr/) qui regroupe l'ensemble des informations concernant l'association et ses activités, ainsi que le Cahier-outil du thésard en SIC, disponible dans son intégralité.
- **Un forum** (http://parcoursic.les-forums.com/) dont le but est à la fois de prolonger les discussions entamées à l'occasion des journées d'études Parcoursic et de favoriser la diffusion d'informations pratiques concernant le parcours d'un jeune chercheur, de la thèse à l'emploi, ainsi que d'actualités relatives au champ (annonces de colloques et de parutions, appels à communication, annonces emploi, etc.).
- **Une liste de diffusion par email** (parcoursic@yahoo.fr) visant à informer les membres de l'association des activités de celle-ci, ainsi que des dernières nouvelles mises en ligne sur le forum.

**L'adhésion à l'association Parcoursic est gratuite, sans condition de statut.** Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne, disponible à l'adresse suivante : http://parcoursic.free.fr/pages/association/adhesion.htm

En espérant vous compter parmi nous prochainement,

Aude Rouger, présidente.
Camille Laville, secrétaire générale.
Laurence Leveneur, trésorière.

# FINANCER SA THESE

## L'allocation de recherche

**Qu'est-ce que c'est ?**

L'allocation de recherche constitue un contrat à durée déterminée passé entre l'Etat (par l'intermédiaire du ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche) et un doctorant, afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement et exclusivement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans (trois fois un an reconduit tacitement). Le montant de l'allocation est de 1 650 € bruts mensuels à compter du 1er octobre 2007. Les allocataires de recherche sont salariés, et non boursiers ; ils bénéficient donc du régime de protection sociale des salariés.

**Comment postuler ?**

Il faut entamer les démarches dès l'année de master 2 recherche (qui remplace l'ancien DEA). La sélection des futurs allocataires se fait au sein de chaque école doctorale, parmi les meilleurs étudiants de master 2 de chaque cursus. L'âge limite pour postuler est de 25 ans, mais des dérogations sont possibles jusqu'à 30 ans. Attention : en SIC, comme en sciences humaines et sociales en général, le nombre d'allocations de recherche est fortement limité ! La sélection est donc rude.

## Le monitorat

**Qu'est-ce que c'est ?**

Le monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur est réservé aux titulaires d'une allocation de recherche ou d'une aide financière d'un montant au moins équivalent à l'allocation. Il permet d'enseigner à l'université parallèlement à la rédaction de sa thèse afin de se préparer aux fonctions d'enseignant-chercheur. Le moniteur assure 64 heures de travaux dirigés par an (soit le tiers du service d'un maître de conférences) et il perçoit en contrepartie une rémunération brute mensuelle de 335,40 € qui s'ajoute à son allocation de recherche. Il suit également des formations dispensées par le Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) auquel son université est rattachée.

**Comment postuler ?**

En règle générale les moniteurs sont recrutés l'année même où ils ont obtenu leur allocation, mais ils peuvent également faire acte de candidature au début de leur deuxième année d'allocation. Cependant, la durée du monitorat ne peut dépasser celle de l'allocation. Le dossier de candidature doit être déposé auprès de l'université concernée ainsi qu'auprès du Centre d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) auquel elle est rattachée. Le nombre de monitorats étant contingenté, tous les allocataires ne peuvent en bénéficier. Comme rien ne s'oppose à ce que le lieu d'exercice du monitorat soit différent de celui où l'allocataire est inscrit en thèse, les candidats ont intérêt à multiplier leurs chances d'être recrutés en déposant une demande auprès de plusieurs universités.

## Les postes de doctorants-conseil

**Qu'est-ce que c'est ?**

En 2007-2008 a été expérimenté pour la première fois ce nouveau dispositif, qui s'adresse aux doctorants allocataires de recherche non moniteurs. Il s'agit pour le doctorant d'effectuer des missions de conseil en entreprise, d'une durée totale annuelle de 32 jours par an. Ces missions peuvent être accomplies tout au long de l'année selon des modalités adaptées à chacune des missions et compatibles avec le travail de recherche du doctorant. La rémunération du doctorant-conseil est égale à celle du moniteur de l'enseignement supérieur, soit 4 020 € brut annuel, versés mensuellement par l'université.

**Comment postuler ?**

Chaque mission est effectuée dans le cadre d'une convention tripartite entre l'université, l'entreprise (ou administration, collectivité territoriale) et le doctorant, prévoyant la facturation de la mission par l'université à l'entreprise. Le doctorant est associé à ou est à l'origine de la détermination de sa mission avec l'entreprise et l'université (par l'intermédiaire de l'école doctorale). Après une première expérimentation en 2007-2008, ce dispositif devrait être généralisé en 2008-2009.

## Les charges de cours ou vacations

**Qu'est-ce que c'est ?**

Lorsque l'on ne dispose pas d'une allocation de recherche, il est néanmoins possible de faire ses premières armes dans l'enseignement supérieur, en assurant des charges de cours, aussi appelées vacations. Le vacataire est alors rémunéré au nombre d'heures effectuées (rémunération moyenne de l'heure de TD : 39,54 € bruts).

**Comment postuler ?**

Le travail de chargé de cours est considéré comme une activité de complément : il n'ouvre pas droit à la sécurité sociale ni aux ASSEDIC. Il ne faut donc pas espérer se financer uniquement par ce biais ! Pour pouvoir prétendre à une charge de cours, les postulants doivent avoir moins de 28 ans et être inscrits en troisième cycle, ou bien avoir plus de 28 ans et avoir un employeur principal (minimum annuel de 1000 heures). Le recrutement se fait en général directement auprès des enseignants responsables des cursus concernés.

## Les postes d'ATER

**Qu'est-ce que c'est ?**

Etre attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) permet de terminer une thèse ou de se présenter aux concours de recrutement de l'enseignement supérieur tout en enseignant, en qualité d'agent contractuel.

Un ATER à temps plein assure 128 heures de cours magistraux, 192 heures de travaux dirigés ou 288 heures de travaux pratiques par an, pour un salaire de 2 005 € bruts mensuels au 1er mars 2008. Un ATER à mi-temps assure 64 heures de cours, 96 heures de travaux dirigés ou 144 heures de travaux pratiques par an, pour un salaire de 1 412 € bruts mensuels au 1er mars 2008. La rémunération des ATER est régie par le système d'indice en vigueur dans la fonction publique. Celle d'un ATER à temps plein correspond à l'indice brut 513, ou à l'« indice nouveau majoré » 440. Celle d'un ATER à mi-temps correspond à l'indice brut 327, ou à l'indice nouveau majoré 310. Le calcul de la rémunération se fait en multipliant l'indice nouveau majoré par le « point d'indice », qui est régulièrement revu à la hausse.

L'ATER participe aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

**Comment postuler ?**

Pour devenir ATER, il faut être dans l'une des situations suivantes :

- soit être fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A ;
- soit être inscrit en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, le directeur de thèse devant attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
- soit être déjà titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches et s'engager à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
- soit être enseignant ou chercheur de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche pendant au moins 2 ans ;
- soit être titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger jugé équivalent par la commission de spécialistes de l'établissement.

Le président ou directeur de l'établissement recrute les ATER par contrat à durée déterminée, dont la durée varie selon la catégorie d'ATER dont relève le candidat. Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires de catégorie A, la durée du contrat est de 3 ans, renouvelable une fois pour une durée d'un an. Pour les doctorants et pour les personnes déjà titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, la durée du contrat est d'un an, renouvelable une fois.

La procédure de recrutement se déroule comme suit :

- Les candidats consultent auprès des établissements la liste des postes offerts et transmettent des dossiers de candidatures aux universités offrant des postes dans la ou les sections disciplinaires qui les intéressent.
- Une commission de spécialistes de l'établissement examine les candidatures et classe les candidats retenus.

Contrairement au recrutement des maîtres de conférences, le recrutement des ATER n'est pas centralisé et les postes ne sont pas publiés au Journal officiel. Chaque établissement organise le recrutement de ses ATER et fixe ses propres dates. Les dates limites pour l'envoi des dossiers de candidature dans les différents établissements sont donc très variables (de fin mars à fin juin). Les candidats doivent donc se renseigner auprès de chaque établissement pour connaître les postes disponibles ou susceptibles de l'être. Depuis 1998, la Guilde des doctorants (association loi 1901) a mis en place un système de regroupement des informations concernant les postes d'ATER (http://guilde.jeunes-chercheurs.org).

A noter que jusqu'en 2007 existaient des postes dits d'« ATER-CIES », réservés aux anciens moniteurs. Ces postes, contingentés, étaient distribués par les Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) à des moniteurs n'ayant pas trouvé de postes d'ATER par ailleurs. Ce système a été supprimé en 2008.

A noter également que tous les postes ne sont pas toujours annoncés en amont par les universités. Il arrive qu'un poste se libère de manière inattendue. Il est donc toujours utile d'envoyer, en plus des dossiers de candidature classiques, des candidatures spontanées dans les universités susceptibles de vous intéresser mais pour lesquelles aucun poste n'a été publié. Il faut dans ce cas envoyer sa candidature au responsable du département/UFR concerné.

## Les conventions CIFRE

### Qu'est-ce que c'est ?

Les conventions CIFRE (Conventions industrielles de formation et de recherche) associent autour d'un projet de recherche, qui conduira à une soutenance de thèse de doctorat, trois partenaires : une entreprise, un jeune diplômé, un laboratoire. Elles s'adressent aux entreprises qui s'engagent à confier à un jeune diplômé (Bac +5) un travail de recherche en liaison directe avec un laboratoire extérieur.

L'entreprise signe un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée de 3 ans et verse à son « jeune CIFRE » un salaire supérieur ou égal à 23 484 € (salaire annuel, brut, hors charges patronales, valable pour les conventions signées après le 1er septembre 2007). Dans les cas de diplômés non ressortissants de l'Union européenne, l'entreprise devra leur obtenir une autorisation de travail à temps plein. Pendant les trois ans que dure la Convention, l'entreprise se voit attribuer une subvention forfaitaire annuelle de 17 000 € (pour les conventions signées après le 1er septembre 2007), que lui verse l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), responsable de la gestion et de l'animation des conventions CIFRE, pour le compte du ministère chargé de la Recherche.

**Comment postuler ?**

L'ANRT n'intervient qu'une fois les trois partenaires réunis. En pratique, le doctorant doit donc trouver lui-même l'entreprise et le laboratoire où il effectuera sa thèse.

Conditions d'attribution :

- L'entreprise doit être de droit français.
- Le candidat, âgé d'environ 26 ans, est titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 récent. Il ne devra pas s'être engagé dans des études doctorales depuis plus d'un an. Il s'agit pour lui d'une première expérience professionnelle. Il a vocation à faire carrière en entreprise. La procédure CIFRE est ouverte à toute nationalité.
- Le laboratoire sera implanté dans une université, une école, un organisme public de recherche, un centre technique. Ce peut être un laboratoire étranger. Il doit pouvoir encadrer efficacement le candidat de façon à lui donner une formation par la recherche de qualité.

Le projet doit :

- Répondre à une stratégie générale dans l'entreprise : le sujet proposé doit faire partie d'une volonté de développement de l'entreprise et être lié à son domaine d'activité.
- Donner une formation effective en entreprise : en fin de convention le docteur doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle.
- Proposer un sujet ouvert sur le monde de l'entreprise : en cas de recherche d'emploi, le « CIFRE » doit pouvoir valoriser ses acquis méthodologiques et scientifiques.

## Le chômage après un poste d'allocataire ou d'ATER

**Qu'est-ce que c'est ?**

Les contrats d'allocataire de recherche, allocataire-moniteur et ATER ouvrent droit à des indemnités chômage dont la durée et le montant varient en fonction de la durée des contrats concernés et du salaire perçu (selon que l'on a été allocataire, allocataire-moniteur, ATER à mi-temps ou ATER à temps plein). Les indemnités ASSEDIC peuvent permettre, selon les cas, de terminer sa thèse, de préparer les concours de recrutements aux postes de maître de conférences ou de rechercher un emploi hors université.

**Comment percevoir les ASSEDIC ?**

C'est le service des traitements de l'université où le jeune chercheur termine son contrat qui prend en charge le dossier et le versement des indemnités. Il convient de contacter ce service avant même la fin du contrat afin de connaître les modalités exactes d'inscription au chômage. Il faut en effet prendre rendez-vous aux ASSEDIC dès le premier jour après la fin du contrat afin d'éviter de perdre des jours d'indemnisation (les ASSEDIC prenant en compte la date de l'inscription et non celle de la fin du contrat dans le versement des allocations). Lors du premier rendez-vous aux ASSEDIC, ceux-ci doivent vous remettre une lettre de rejet qu'il faut apporter au services des traitements de l'université – car c'est ce service et non les ASSEDIC qui se chargera du versement des indemnités.

La durée de versement des allocations dépend de la durée travaillée. Si l'on a travaillé six mois au cours des 22 derniers mois, l'indemnisation durera 7 mois ; pour 12 mois de travail au cours des 20 derniers mois, l'indemnisation est de 12 mois ; enfin pour 16 mois de travail au cours des 26 derniers mois, l'indemnisation est de 23 mois (c'est donc le cas pour un allocataire ou un ATER après deux ans). Le montant de l'indemnisation dépend du montant du salaire brut précédemment gagné. A titre d'exemple, en 2008, pour un ancien allocataire-moniteur ou pour un ancien ATER à temps plein, l'indemnité était comprise entre 1 000 et 1 100 euros.

A noter que le statut d'étudiant ne contredit pas l'indemnisation par les ASSEDIC. Il est donc tout à fait possible de terminer sa thèse tout en percevant les allocations chômage. Il est par contre impératif d'être à la recherche « effective et permanente d'un emploi » et notamment de se rendre disponible pour les rendez-vous à l'ANPE.

## Les autres bourses et aides financières

Outre les modes de financements cités ci-dessus, qui sont les plus connus, il existe une myriade de fondations et d'organismes susceptibles d'accorder à des doctorants des bourses et aides financières plus ou moins généreuses. Certaines proposent également des prix de thèse, qui s'adressent aux docteurs. La recherche d'aides financières de ce type implique souvent de préparer des dossiers longtemps à l'avance ; un minimum d'anticipation s'impose !

Voici quelques pistes non-exhaustives qui pourront aider les doctorants qui se lancent dans la recherche d'une aide, qu'elle soit ponctuelle ou plus durable :

- Portail des fondations et du mécénat : http://www.fondations.org/
- Recensement des bourses et des prix sur le site de la Fondation de France : http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=55
- Recensement des aides à la mobilité internationale du ministère des Affaires étrangères et d'autres institutions : http://www.egide.asso.fr/
- Recensement des bourses et des prix de thèse par l'association iEDU : http://www.iedu.asso.fr/
- Guide des financements de l'Andès (Association nationale des docteurs ès sciences) : http://financements.andes.asso.fr/
- La Chancellerie des universités de Paris propose, chaque année, une série de bourses et de prix de thèse. Renseignements : http://www.sorbonne.fr/document157.html
- Pensez aux collectivités territoriales (régions, départements notamment), qui proposent parfois des bourses. C'est le cas, par exemple, du Conseil régional d'Ile-de-France, qui lance chaque année, au mois d'avril, un appel à candidatures pour des allocations doctorales et post-doctorales (informations sur le site : http://www.cr-ile-de-france.fr/).
- Bourses de mobilité de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) : http://www.auf.org/article95.html
- Le legs Lassence est destiné aux étudiants, titulaires d'un DEA, qui préparent un doctorat de lettres ou de sciences humaines. Contactez le service social du Crous de votre académie.
- Bourses Eiffel doctorat, destinées aux doctorants étrangers : http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/eiffeldoct/presentation.jhtml
- Programme BFE (Boursiers français à l'étranger) : http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/
- Financements « Aires culturelles » du ministère de la Recherche : permettent de financer des séjours de recherche de courte durée (de 3 à 12 semaines) nécessaires aux travaux de jeunes doctorants (à l'exclusion des colloques et des séminaires à l'étranger). Consulter le site du ministère : http://www.recherche.gouv.fr/ à la page « Appels à propositions ».
- Prix *Le Monde* de la recherche universitaire, qui aide à la publication des très bonnes thèses en sciences humaines et sociales : http://www.lemonde.fr/mde/prix/
- L'Agence Nationale de la Recherche lance chaque année un appel à projets « Jeunes chercheurs » : http://www.agence-nationale-recherche.fr/
- Les laboratoires ou écoles doctorales proposent souvent des aides à leurs doctorants, notamment pour financer un déplacement afin d'intervenir dans un colloque. Renseignez-vous à la fois auprès de votre laboratoire (équipe d'accueil) et auprès de votre école doctorale, leurs ressources et l'emploi qu'ils en font n'étant pas les mêmes.

# LES REVUES EN SIC

Nombreuses sont les revues qui indiquent, sur leurs sites internet, des conseils aux auteurs qui souhaitent proposer un article. Certaines dévoilent également les thèmes de leurs prochains dossiers. En nous appuyant sur le classement des revues rendu public par la 71e section du Conseil national des universités (CNU) sur son site internet (http://cnu71.online.fr/), nous indiquons ci-dessous les titres et adresses web des principales revues liées aux SIC.

## Liste des revues reconnues par la 71e section du CNU

*Extrait du texte publié sur le site du CNU à propos du classement des revues :*

*« La liste des revues ci-après est une liste de revues francophones dont le CNU considère qu'elles font partie du champ. Elle a été établie à partir d'une analyse portant sur les critères liés à la discipline (domaines couverts en SIC, autres disciplines couvertes, public destinataire, présence d'enseignants-chercheurs en SIC dans le comité de rédaction et dans le comité scientifique), les modalités d'évaluation des articles (type d'évaluation – simple aveugle, double aveugle ; nombre d'évaluateurs ; présence d'évaluateurs étrangers ; critères de choix des évaluateurs extérieurs ou non à la structure rédactionnelle ; grille d'évaluation ; retour aux auteurs ; réécriture et correction des articles), l'appartenance institutionnelle de la structure rédactionnelle (association, laboratoire, maison d'édition), nombre d'articles publiés par an, l'affiliation des auteurs à la structure rédactionnelle, la taille moyenne des articles (± 30 000 caractères).*

*Ceci n'empêche pas, bien évidemment, les candidats à la qualification de publier dans des revues étrangères. Cependant, l'absence totale de publication dans une revue française pourrait être interprétée comme un refus d'être évalué par les pairs de la 71e section. Pour les candidats issus d'autres disciplines la publication dans ces revues est essentielle car elle indique aussi une connaissance du champ et une visibilité à l'intérieur de celui-ci.*

*La mise en visibilité des travaux de recherche passe par le support revue à comité de lecture évaluant les propositions d'article en double aveugle. Les revues listées répondent à ce critère, essentiel dans l'évaluation de la science à l'exception du BBF et d'Argus ».*

### 1. Revues scientifiques insérées dans le champ des Sciences de l'information et de la communication

• *Communication* : http://www.ehess.fr/centres/cetsah/Communications/com.html
• *Communication et langages* : http://www.armand-colin.com/revues_info.php?idr=18
• *Communication et organisation* : http://greco.u-bordeaux3.fr/greco_comm&org.html
• *Culture et musée* (était *Publics et musée*)
• *Distance et savoir*
• *Études de communication* : http://www.univ-lille3.fr/revues/etudesdecom/
• *Hermès* : http://www.wolton.cnrs.fr/frame_hermes.htm
• *Les enjeux de l'information et de la communication* : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/
• *MEI* : http://com-media.univ-paris8.fr/revue_mei.htm
• *Mots, les langages du politique* : http://icar.univ-lyon2.fr/revue_mots/
• *Protée* : http://www.erudit.org/revue/pr/
• *Questions de communication* : http://ques2com.ciril.fr/
• *Recherches en communication* : http://www.uclouvain.be/31190.html
• *Réseaux* : http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/accueil.html (sommaires des anciens numéros) ; http://reseaux.e-revues.com./
• *Revue canadienne de Sciences de l'information et de bibliothéconomie* : http://www.cais-acsi.ca/journal/journal_fr.htm
• *Sciences de la société* : http://w3.univ-tlse2.fr/scsoc/

**2. Revues professionnelles publiant des articles de recherche en Sciences de l'information et de la communication**

• *Documentation et bibliothèques* : http://www.asted.org/Publications/db/
• *Documentaliste – Sciences de l'information* : http://www.adbs.fr/site/publications/documentaliste/index.php
• *Revue des revues* : http://www.entrevues.org/
• *Argus* : http://www.cbpq.qc.ca/publications/argus/argus.html
• *BBF (Bulletin des Bibliothèques de France)* : http://bbf.enssib.fr/

**3. Revues scientifiques publiant occasionnellement des articles en SIC**

• *Sociétés et représentation*
• *Le temps des médias* : http://www.histoiredesmedias.com/ltm/ltmindex.htm

**4. Revues de culture scientifique et technique en SIC destinées au grand public**

• *Alliage* : http://www.tribunes.com/tribune/alliage/accueil.htm
• *Cinémaction* : http://www.cinemaction.net/
• *Médiamorphoses* : http://www.ina.fr/inatheque/publications/
• *Medium* : http://www.mediologie.org/
• *Nouveaux dossiers de l'audiovisuel (était Dossiers de l'audiovisuel)* : http://www.ina.fr/produits/publications/da/

Liste disponible sur le site http://cnu71.online.fr/, revue et mise à jour en mai 2007, et qui fera l'objet d'actualisation.

## Autres revues francophones

• *Les Cahiers du journalisme* : http://www.esj-lille.fr/article.php3?id_article=21
• *Médias* : http://www.revue-medias.com/
• *Quaderni* : http://credap.univ-paris1.fr/quaderni/

## Revues à l'international (anglophones)

La liste ci-dessous ne se veut pas exhaustive. Le champ des Sciences de l'information et de la communication étant une spécificité française, il est souvent nécessaire de s'intéresser à l'organisation du système de recherche et de publication du pays visé pour connaître le champ de recherche correspondant à sa propre spécialité à l'intérieur des SIC. Les revues sont donc d'autant plus variées.

American Journalism Review
American Journalism
Argumentation
Columbia Journalism Review
Communication Abstracts
Communication and Critical/Cultural Studies
Communication Education
Communication Monographs
Communication Quarterly
Communication Research Reports
Communication Research
Communication Studies
Communication Theory
Communications
Communications and the Law
Critical Studies in Media Communication
European Journal of Communication
Human Communication Research
Journal of Applied Communication Research
Journal of Broadcasting and Electronic Media
Journal of Communication
Journal of Communication Inquiry
Journal of Language Identity and Education
Journal of Mass Media Ethics
Journal of Multilingual and Multicultural Development
Journal of Public Relations Research
Journal of Technical Writing and Communication
Journalism
Journalism History
Journalism Studies
Language and Communication
Mass Communication and Society
Media Culture and Society
Media History
New Media and Society
Political Communication
Public Opinion Quarterly
Public Relations Quarterly
Public Relations Review
Public Relations Tactics
Quarterly Journal of Speech
Rhetoric and Public Affairs
Rhetoric Review
Rhetoric Society Quarterly
Rhetorica
Science Communication
Television Quarterly
Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse
Written Communication

## LES FORMATIONS ET SEMINAIRES DESTINES AUX DOCTORANTS

Au cours de leur thèse, les doctorants peuvent également bénéficier, selon leur statut, de diverses formations. Pensez notamment aux possibilités suivantes :

- Les laboratoires et centres de recherche organisent régulièrement des séminaires de recherche destinés aux doctorants et jeunes chercheurs. Dans certaines écoles doctorales, une partie de ces séminaires entrent, depuis la réforme LMD, dans la formation doctorale, et ont donc un caractère obligatoire.
- Certaines universités proposent des formations destinées à leur personnel, qui peuvent également être ouvertes aux doctorants (formations informatiques par exemple).
- Pour les moniteurs, les CIES (Centres d'initiation à l'enseignement supérieur) proposent des formations (une dizaine de jours par an) sur le fonctionnement de l'université, mais aussi sur l'utilisation d'outils informatiques ou de centres de documentation, les techniques de présentation orale, etc.
- L'Association Bernard Grégory organise chaque année une action intitulée « Nouveau chapitre de la thèse » qui permet aux doctorants en fin de thèse de préparer un bilan de compétences en vue de leur insertion professionnelle (http://www.abg.asso.fr/).

## DEVENIR ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Pour le doctorant qui vise une carrière universitaire, il est important de connaître le plus tôt possible les étapes menant à l'éventuel recrutement comme maître de conférences. Voici quelques éléments qui permettront aux lecteurs de ce guide de mieux cerner ces étapes.

### La qualification et le CNU

Avant de pouvoir proposer sa candidature à des postes titulaires, le jeune docteur doit obtenir sa qualification aux fonctions de maître de conférences. Il s'agit d'une procédure annuelle. C'est le Conseil national des universités (CNU), plus précisément la section correspondant à la discipline visée (71e section pour les Sciences de l'Information et de la Communication) qui statue et accorde ou non la qualification. Ce n'est qu'une fois la qualification obtenue que l'on peut se présenter aux concours de recrutement ouverts par emploi dans chaque établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

**La procédure à suivre**

Une fois le doctorat soutenu (avant la mi-décembre pour une qualification dès l'année suivante), les étapes de la procédure de qualification sont les suivantes :

1) Septembre-octobre : Les candidats s'inscrivent sur la liste de demande de qualification du ministère de l'Education nationale. Pour cela, il faut se connecter sur le site Antarès, qui centralise les demandes.

- Site Antarès : https://antares.orion.education.fr/antares/can/index.jsp
- Aides à l'utilisation d'Antarès : http://www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/guidanta/index4.htm ; http://www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/antares.htm

2) Novembre : Le ministère indique aux candidats, par l'intermédiaire du site Antarès, le nom et l'adresse des rapporteurs.

3) Jusqu'à la mi-décembre : Les candidats envoient aux rapporteurs leur dossier de demande de qualification, avant la date limite, le cachet de la poste faisant foi.

4) Février : Le CNU se réunit. Chaque rapporteur donne son avis sur les dossiers des candidats dont il a la charge ; la décision est soumise à l'appréciation de l'ensemble des membres de la section CNU.

5) Février : Le CNU fournit la liste des qualifiés au ministère, qui transmet aux candidats l'avis sur leur dossier, par l'intermédiaire du site Antarès.

L'inscription sur les listes de qualification aux emplois de maître de conférences est valable quatre ans, après quoi il faut demander une nouvelle qualification.

**Le dossier de qualification**

Le dossier de qualification, comme ceux qui seront utilisés pour un éventuel recrutement, demande un minimum de préparation. Il comprend notamment un CV détaillé décrivant les activités dans l'enseignement, la recherche et l'administration ; trois exemplaires des travaux, ouvrages ou articles du candidat ; le rapport de soutenance de la thèse. La 71e section du CNU recommande également de joindre un exemplaire de la thèse elle-même. Voici quelques liens susceptibles de vous aiguiller :

- Le site de la 71e section du CNU : http://cnu71.online.fr/
- Recommandations aux candidats pour la rédaction du dossier de qualification sur le site de la 71e section : http://cnu71.online.fr/refs/20-reco.html
- Deux *Vade Mecum* à l'usage du candidat à l'inscription sur la liste de qualification des maîtres de conférences au CNU : http://perso.ens-lyon.fr/pierre.lescanne/TEXTS/candidater.html ; http://perso.ens-lyon.fr/patrick.ravel-chapuis/vademecum65.html
- Un exemple de dossier en 71e section : http://affordance.typepad.com/mon_weblog/files/qualif03-04_71.pdf

## Le recrutement des maîtres de conférences

Une fois la qualification obtenue, reste pour les candidats aux fonctions de maître de conférences à se présenter aux concours organisés tous les ans au sein de chaque établissement, en fonction des postes à pourvoir. Voici un calendrier indicatif des démarches à effectuer :

1) Vers la fin février : publication des postes ouverts au recrutement au Journal Officiel.

2) Les candidats ont environ 4 semaines pour envoyer un dossier de candidature aux universités pressenties (autant de dossiers que de postes visés).

3) Les candidats dont le dossier est retenu sont convoqués pour une audition par la Commission de spécialistes de l'établissement.

4) Jusqu'à la mi-mai : les candidats sont auditionnés.

5) Début juin : les résultats des auditions sont publiés sur le site Antarès.

**Quelques liens supplémentaires sur le site du ministère de l'Education :**

- Devenir enseignant du supérieur : http://www.education.gouv.fr/cid2638/devenir-enseignant-du-superieur.html
- Les métiers de l'éducation : Maître de conférences : http://www.education.gouv.fr/cid1056/maitre-de-conferences.html
- Note d'information sur la qualification, le recrutement et l'affectation des enseignants-chercheurs : http://www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/notinfo.htm
- Enseignants-chercheurs : bilan et statistiques : http://www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/statistiques.htm

# SITES ET ADRESSES UTILES

## Organismes liés à la recherche et aux études doctorales

**ANR**
http://www.anrt.asso.fr/
L'Agence nationale de la recherche (ANR), établissement public à caractère administratif créé le 1er janvier 2007, est une agence de financement de projets de recherche. Son objectif est d'accroître le nombre de projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, financés après mise en concurrence (par le biais d'appels à projets) et évaluation par les pairs.

**ANRT**
http://www.anrt.asso.fr/
L'Association nationale de la recherche technique (ANRT) a été créée par les principaux acteurs de la R&D en France, entreprises et organismes publics de recherche. Elle gère notamment, pour le compte du ministère de la Recherche, les conventions CIFRE (Conventions industrielles de formation et de recherche).

**Annuaire des formations doctorales et des unités de recherche**
http://dr.education.fr/ed_ur.htm
Annuaire regroupant les coordonnées des écoles doctorales et des laboratoires (unités de recherche) français par disciplines.

**Cereq**
http://www.cereq.fr/
Le site du Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) dispose de nombreuses publications et travaux sur l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs, d'un portail documentaire sur lequel trouver différentes enquêtes sur les procédures de qualification aux fonctions de maître de conférences, la parité dans l'enseignement supérieur, le parcours des docteurs après la thèse, etc.

**CNRS**
http://www.cnrs.fr/shs/
Section consacrée aux sciences humaines et sociales du site du Centre National de la Recherche Scientifique.

**Egide**
http://www.egide.asso.fr/
L'association Egide assure la gestion des programmes de mobilité internationale de l'Etat (accueil de boursiers et d'invités étrangers, envoi de boursiers et d'experts français à l'étranger). Son site regroupe de nombreuses offres d'aides à la mobilité.

**Emploi Scientifique en France**
http://www.emploi-scientifique.info/
Le portail de l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche publique en France.

**Ministère de l'Education nationale et de la Recherche**
http://www.education.gouv.fr/

**Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche**
http://www.recherche.gouv.fr/

## Associations de doctorants généralistes

**Andès**
http://www.andes.asso.fr/
L'Andès (Association nationale des docteurs ès sciences) rassemble les docteurs de toutes disciplines, quels que soient leur âge, leur statut professionnel, qu'ils résident en France ou à l'étranger. Elle vise plusieurs objectifs : promouvoir le doctorat et le faire reconnaître comme une expérience professionnelle, communiquer sur les compétences acquises lors du doctorat pour des métiers diversifiés hors du secteur académique, agir pour l'amélioration de la formation professionnelle des jeunes docteurs, mettre les talents des docteurs au service de la société, favoriser l'échange des meilleures pratiques professionnelles entre secteurs public et privé, agir pour l'amélioration du fonctionnement des structures d'enseignement supérieur

et de recherche publique, diffuser une culture de la recherche et participer aux débats sur la place de la science, développer un réseau fédérateur de docteurs.

**Association Bernard Grégory**
http://www.abg.asso.fr/
Créée en 1980, l'Association Bernard Gregory a pour mission de promouvoir la formation par la recherche dans le monde socio-économique et d'aider à l'insertion professionnelle en entreprise des jeunes docteurs de toutes disciplines.

**Confédération des jeunes chercheurs**
http://cjc.jeunes-chercheurs.org/
La Confédération des jeunes chercheurs est une association qui a pour but de représenter les doctorants et nouveaux docteurs au niveau national.

**Droits d'entrée**
http://droit.dentree.free.fr/
Droit d'entrée est une association qui œuvre pour la défense et l'amélioration des conditions de vie matérielle et scientifique des étudiants de troisième cycle, doctorants et docteurs en sciences humaines et sociales.

**Guilde des Doctorants**
http://guilde.jeunes-chercheurs.org/
La Guilde des Doctorants est une association ayant pour objectif la mise en commun sur le réseau internet d'informations et de ressources consacrées aux formations doctorales. Elle met notamment à disposition, sur son site internet, un « Guide du doctorant ».

## Associations et organismes en communication à l'international

**AIERI (Association internationale d'études et de recherches en Information-communication)-IAMCR**
http://www.iamcr.org/

**ICA (International Communication Association)**
http://icahdq.org/

**ECREA (European Communication Research and Education Association)**
http://www.ecrea.eu

## Associations et organismes français en SIC ou proches des SIC

**AFECCAV**
http://imagines.u-bordeaux3.fr/afeccav/
L'AFECCAV (Association française des enseignants et chercheurs en cinéma et audiovisuel) regroupe des enseignants et chercheurs titulaires, mais également des doctorants, docteurs, post-doctorants et chargés de cours. Elle veut aider au développement des études filmiques et audiovisuelles à l'Université et, par répercussion, à l'Ecole et dans les milieux socio-éducatifs et socio-culturels.

**ALEC-SIC**
http://www.alecsic.fr/
L'association des doctorants de Lyon ALEC-SIC est un groupe d'étudiants chercheurs provenant de toutes les universités lyonnaises dispensant une formation en Sciences de l'Information et de la Communication.

**CNU – 71e section**
http://cnu71.online.fr/
La 71e section du CNU (Conseil national des universités) est chargée de l'attribution de la qualification aux fonctions de maître de conférences et de professeur des universités.

**ISCC**
http://institutdelacommunication.atspace.org/
À la rentrée 2006, le CNRS a créé un Institut des Sciences de la Communication du CNRS, dirigé par Dominique Wolton.

**Laboratoire « Communication et politique », CNRS**
http://www.lcp.cnrs.fr/

**Parcoursic**
http://parcoursic.free.fr/
Parcoursic est une association loi 1901 dont le but est de favoriser les échanges entre jeunes chercheurs, doctorants ou docteurs, en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Plus de détails en page 2 de ce cahier-outil.

**REJ**
http://www.surlejournalisme.com/
Le Réseau d'étude du journalisme regroupe, depuis 1999, des chercheurs appartenant à différentes unités de recherche, dans plusieurs pays. Son objectif est de leur permettre de conjuguer leurs compétences pour mettre en œuvre des programmes de recherche dans le domaine de la production et de la médiation de l'information, et du journalisme.

**SFSIC**
http://www.sfsic.org/
La Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, créée en 1974, rassemble 450 chercheurs. Elle constitue un important foyer de réflexion et d'échanges sur les grandes questions relatives à la place de l'information, de la communication et des technologies numériques dans le monde d'aujourd'hui.

**SPHM**
http://www.histoiredesmedias.com/
La Société pour l'histoire des médias est une association qui vise à développer la réflexion scientifique et à promouvoir les recherches à caractère historique dans le domaine des médias, des médiations, des médiateurs.

## Agendas, listes de diffusion et/ou de discussion

**Calenda**
http://calenda.revues.org/
Calenda est le plus important calendrier scientifique francophone en sciences humaines et sociales en ligne.

**Gram**
http://fr.groups.yahoo.com/group/legram/
Le GRAM (Groupe de recherche sur l'analyse du discours des médias) est un des groupes d'étude de la SFSIC.

**Groupe Sciencesociales_journalistes**
http://fr.groups.yahoo.com/group/sciencesociales_journalistes/
Ce groupe est principalement ouvert aux chercheurs, enseignants et étudiants qui s'intéressent aux journalistes dans le cadre des sciences sociales (sociologie, information-communication, économie, histoire, science politique, droit, etc.), quel que soit le pays où ils vivent.

**HotDocs**
La liste de discussion HotDocs (HD) est un lieu de dialogue, de réflexion, d'information sur les formations doctorales. Pour vous abonner, envoyez un mail vide à hotdocs-subscribe@jeunes-chercheurs.org

**Org & Co**
http://membres.lycos.fr/orgco/
Le groupe Org & co est un des groupes d'étude de la SFSIC. Il constitue un lieu de débat où se rencontrent les différentes tendances de la communication des organisations de langue française.

**Recherches européennes en Sociologie des Médias**
http://www.sociomedia-europe.com/
Le site Recherches européennes en Sociologie des Médias a pour objectif de proposer un maximum de ressources aux chercheurs en sociologie des médias, sous forme de textes, d'appels à communication ou à publication, de recensions, etc.

**Sicliste**
Liste de discussion des doctorants et jeunes chercheurs francophones en SIC, la Sicliste est un lieu de rencontre autour des multiples problématiques théoriques et pratiques qu'ils rencontrent. Pour s'abonner : envoyer un mail sans sujet à sympa@enssib.fr avec dans le corps du message : SUB sicliste, Adresse email, Prenom, Nom, Etablissement.

## Documentation

**Acrimed :**
http://www.acrimed.org/
Site réalisé par l'observatoire critique des médias, association d'universitaires et de professionnels des médias. Analyses critiques de la presse écrite et audiovisuelle et des métiers du journalisme.

**ArchiveSIC :**
http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/
Archives ouvertes en Sciences de l'Information et de la Communication. On y trouve un certain nombre d'articles validés par des modérateurs, classés par domaines, par types de documents, etc. À lire notamment l'article d'Hélène Cardy et Pascal Froissart sur « Les enseignants-chercheurs en SIC. Portrait statistique », Paris VIII, SFSIC, 2002 : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/22/73/PDF/sic_00000361.pdf

**Catalogue collectif de France**
http://www.ccfr.bnf.fr/
Le catalogue collectif de France permet de localiser des documents imprimés, audios, vidéos, multimédias ; de trouver des informations détaillées sur les bibliothèques françaises et leurs fonds ; d'interroger leur catalogue en ligne.

**Cerise**
http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/
Le guide Cerise (Conseils aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace) propose des conseils de méthode et des indications pratiques sur la recherche d'information.

**Fichier central des thèses**
http://fct.u-paris10.fr/
Le Fichier central des thèses (FCT) enregistre les sujets de thèses de doctorat en cours de préparation, dans les disciplines suivantes : Lettres ; Sciences humaines et sociales ; Théologie ; Droit ; Science politique ; Sciences économiques ; Sciences de gestion. Plus de 90 établissements sont partenaires du FCT qui enregistre annuellement environ 10 000 sujets de thèses de doctorat.

**Formist**
http://formist.enssib.fr/
Formist (Formation à l'information scientifique et technique) est un réseau francophone pour apprendre à rechercher, évaluer et utiliser l'information. Il propose des documents pédagogiques validés et des ressources variées sur le thème de la recherche documentaire et de la maîtrise de l'information.

**Internet pour les journalistes**
http://www.cyberjournalisme.net/
Site présentant une importante base de liens internet. D'abord destinée aux journalistes, cette base peut également être utile aux universitaires.

**Sudoc**
http://www.sudoc.abes.fr/
Le catalogue du Sudoc (Système universitaire de documentation) permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur les collections des bibliothèques universitaires françaises. Il permet également de savoir quelles bibliothèques détiennent ces documents.

**Le Web de la doc**
http://doc-iep.univ-lyon2.fr/
Serveur web des services de la documentation de l'IEP Lyon. Fonds riche en périodiques dont la plupart des sommaires ont été dépouillés.

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## Le déroulement d'une recherche


BEAUD Michel, *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris, La Découverte, 2006.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Coll. « Guides Repères », Paris, La Découverte, 2003.

BECKER Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, Coll. « Guides Repères », 2002.

BONNEVILLE Luc, GROSJEAN Sylvie, LAGACE Martine, *Introduction aux méthodes de recherche en communication*, Montréal, Gaëtan Morin, 2007.

BOUTILLIER Sophie, LABERE Nelly, GOGUEL D'ALLONDANS Alban, UZUNIDIS Dimitri, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Coll. « Principes », Paris, Jeunes éditions, 2005.

MICHEL Jean-Luc, *Le mémoire de recherche en information-communication*, Ellipses, 1999.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.


## La recherche documentaire


DARROBERS Martine, Le POTTIER Nicole, *La recherche documentaire*, Paris, Nathan, Repères pratiques, 2002.

LETEINTURIER Christine, *Communication et médias, guide des sources documentaires françaises et internationales*, Paris, Eyrolles, 1991.

MESGUICH Véronique, THOMAS Armelle, *Net recherche : le guide pratique pour mieux trouver l'information utile*, Paris, ADBS, 2007.


## La comparaison


DOGAN Mattei, PELASSY Dominique, *Sociologie politique comparative*, Paris, Economica, 1982.

LALLEMENT Michel, SPURK Jan, *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS, 2003.

VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*, Coll. « Guides Repères », Paris, La Découverte, 2005.


## Le corpus : constitution et analyse


BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2003 (11e édition).

CHARAUDEAU Patrick (Dir.), *La presse, produit, production, réception*, Paris, Didier Erudition, 1988.

CHARAUDEAU Patrick, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

CHARAUDEAU Patrick, MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

DE BONVILLE Jean, *L'analyse de contenu des médias, de la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck Université, 2006.

DE LA HAYE Yves, *Journalisme mode d'emploi. Des manières de traiter l'actualité*, Grenoble, ELLUG, 1985.

GHIGLIONE Rodolphe, BEAUVOIS Jean-Léon, CHABROL Claude, TROGNON Alain, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, 1980.

JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *Les stratégies de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

JOST François, *Introduction à l'analyse de la télévision*, Paris, Ellipses, 1999.

KAYSER Jacques, *Le quotidien français*, Paris, Armand Colin, 1963.

MAINGUENEAU Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2005.

MAZIERE Francine, *L'analyse du discours*, Coll. « Que sais-je ? », n°3735, Paris, PUF, 2005.

MOIRAND Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF, 2007.

MOUILLAUD Maurice, TETU François, *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989.

MUCCHIELLI Roger, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, ESF, 1998 (8e édition).

RINGOOT Roselyne, ROBERT-DEMONTROND Philippe (Dir.), *L'analyse de discours*, Rennes, Apogée, 2004.

ROBERT André D., BOUILLAGUET Annick, *L'analyse de contenu*, Coll. « Que sais-je ? », n°3735, Paris, PUF, 2002 (2e édition).

## Les enquêtes quantitatives

DE SINGLY François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Coll. « 128 », Paris, Armand Colin, 2005.

DE SINGLY François, MARTIN Olivier, *L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Coll. « 128 », Paris, Armand Colin, 2005.

GRENON Gilles, VIAU Suzanne, *Méthodes quantitatives en sciences humaines. Volume 1 : de l'échantillon vers la population*, Montréal, Gaëtan Morin, 2000.

GRENON Gilles, VIAU Suzanne, *Méthodes quantitatives en sciences humaines. Volume 2 : du modèle théorique vers l'inférence statistique*, Montréal, Gaëtan Morin, 2005.

ROSENTAL Claude, *Introduction aux méthodes quantitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Dunod, 2001.

## Les enquêtes qualitatives

ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Coll. « 128 », Armand Colin, 2005 (2e édition).

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête : méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 1998.

BLANCHET Alain, *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2004 (2e édition).

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Coll. « 128 », Paris, Nathan, 1992.

BLANCHET Alain *et al*, *L'entretien dans les sciences sociales*, Paris, Dunod, 1985.

BLANCHET Alain, GHIGLIONE Rodolphe, MASSONNAT Jean, TROGNON Alain, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : Observer, interviewer, questionner*, Paris, Dunod, 1987.

GUITTET André, *L'entretien, Techniques et pratiques*, Paris, Armand Colin, 2005 (6e édition).

KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Coll. « 128 », Paris, Nathan, 2004.

MUCCHIELLI Alex, *Les méthodes qualitatives*, Coll. « Que sais-je ? », n°2591, Paris, PUF, 1994 (2e édition).

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie, Journal d'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

WINKIN Yves, *Anthropologie de la communication, de la théorie au terrain*, Paris, Seuil, 2001 (nouvelle édition).

## La rédaction de la thèse


BECKER Howard, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, Méthode des sciences sociales, 2004.

Guide du doctorant, Guilde des doctorants, 2003 : http://guilde.jeunes-chercheurs.org/Alire/guide/

Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants (2007) : http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/guidoct.rtf (à télécharger).

Journées d'études « Enjeux (et) pratiques de l'écriture en sciences sociales », Université Paris 1, septembre 2006 : programme et textes des communications à télécharger : http://www.univ-paris1.fr/recherche/etudes_doctorales_et_financements/ed/ed119_science_politique/journee_d_etude_sur_l_ecriture/article5457.html

Writing and Presenting Your Thesis or Dissertation (Guide rédigé par un professeur de la Michigan State University, USA, à l'usage de ses doctorants) : http://www.learnerassociates.net/dissthes/


## Epistémologie des SIC


BOUGNOUX Daniel, *Introduction aux sciences de la communication*, Coll. « Repères », Paris, La Découverte, 2001.

BOUGNOUX Daniel (Dir.), *Sciences de l'Information et de la Communication, Textes essentiels*, Paris, Larousse, 1993.

BOURE Robert, *Les origines des sciences de l'information et de la communication : regards croisés*, Coll. « Communication », Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Septentrion, 2002.

BOURE Robert, PAILLIART Isabelle (Dir.), *Les Théories de la communication* (dossier), *CinémAction*, n°63, 1992.

JEANNERET Yves, OLLIVIER Bruno (Dir.), *Les Sciences de l'Information et de la Communication, Savoirs et pouvoirs* (dossier), *Hermès*, n°38, 2004.

LANCIEN Thierry, CARDY Hélène, DELATTE Janine, DELAVAUD Gilles, FROISSART Pascal, RODIONOFF Anolga, THONON Marie, TUPPER Patricio, « La recherche en communication en France, Tendances et carences », *MEI*, n°14, 2001, pp. 37-64.

MATTELART Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, Coll. « Repères », Paris, La Découverte, 2002.

MIEGE Bernard, *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG, 1995.

OLIVESI Stéphane, *Questions de méthode : Une critique de la connaissance pour les sciences de la communication*, Paris, L'Harmattan, 2004.

OLIVESI Stéphane (Dir.), *Sciences de l'Information et de la Communication*, Grenoble, PUG, 2006.

OLIVESI Stéphane (Dir.), *Initiation à la recherche en SIC*, Grenoble, PUG, 2007.

# TABLE DES MATIERES

**Manifeste de l'association Parcoursic ..... 2**

**Financer sa thèse ..... 3**

L'allocation de recherche ..... 3
Le monitorat ..... 3
Les postes de doctorants-conseil ..... 3
Les charges de cours ou vacations ..... 4
Le poste d'ATER ..... 4
Les conventions CIFRE ..... 5
Le chômage après un poste d'allocataire ou d'ATER ..... 6
Les autres bourses et aides financières ..... 7

**Les revues en SIC ..... 8**

Liste de revues reconnues par la 71 section du CNU ..... 8
Autres revues francophones ..... 9
Revues à l'international ..... 9

**Les formations et séminaires destinés aux doctorants ..... 10**

**Devenir enseignant-chercheur ..... 10**

La qualification et le CNU ..... 10
Le recrutement des maîtres de conférences ..... 11

**Sites et adresses utiles ..... 12**

Organismes liés à la recherche et aux études doctorales ..... 12
Associations de doctorants généralistes ..... 12
Associations et organismes en communication à l'international ..... 13
Associations et organismes français en SIC ou proches des SIC ..... 13
Agendas, listes de diffusion et/ou de discussion ..... 14
Documentation ..... 15

**Références bibliographiques ..... 16**

Le déroulement d'une recherche ..... 16
La recherche documentaire ..... 16
La comparaison ..... 16
Le corpus : constitution et analyse ..... 16
Les enquêtes quantitatives ..... 17
Les enquêtes qualitatives ..... 17
La rédaction de la thèse ..... 18
Epistémologie des SIC ..... 18

**Table des matières ..... 19**

parcoursic

*Association loi 1901 dont le but est de favoriser les échanges entre jeunes chercheurs, doctorants ou docteurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC).*

# Pourquoi un cahier-outil ?

Entamer un doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication s'accompagne toujours, pour le thésard, d'interrogations pratiques. Comment financer sa recherche ? Comment acquérir une première expérience dans l'enseignement supérieur ? Où trouver des informations sur les événements organisés dans le champ des SIC (colloques, publications, appels à communications, soutenances…) ? Comment se former à telle ou telle méthode de recherche ? Où rencontrer d'autres doctorants en SIC ? Comment publier les premiers résultats de sa recherche ? Quelles conditions pour devenir, à l'issue de sa thèse, enseignant-chercheur ?

Edité par l'association de jeunes chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication Parcoursic, ce cahier-outil vise à fournir un début de réponse à ces questions. Il s'adresse particulièrement aux doctorants et jeunes chercheurs, mais aussi aux étudiants en master intéressés par la formation doctorale, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs désireux d'informer leurs étudiants.

Nous avons souhaité réunir ici des informations pratiques, des « bonnes adresses » et des références utiles aux apprentis chercheurs, sans prétendre à l'exhaustivité, mais dans le but de fournir des pistes aux lecteurs de ce cahier. Nous espérons qu'il facilitera le parcours de quelques jeunes chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication…

**L'équipe de Parcoursic**

**Camille Laville, Laurence Leveneur, Aude Rouger**

**CONTACTS**

**Site internet :** http://parcoursic.free.fr/
**Forum :** http://parcoursic.les-forums.com/
**Email :** parcoursic@yahoo.fr

**Equipe de Parcoursic :**

- Camille Laville (Maître de conférences, IUT de Cannes, Université de Nice) : claville@unice.fr
- Laurence Leveneur (Docteure, Université Paris III) : l.leveneur@free.fr
- Aude Rouger (Allocataire-monitrice, Université Paris III) : aude.rouger@yahoo.fr